

animaux

# Le trafic de chiens prospère sur les trottoirs

LES ASSOCIATIONS de protection des animaux multiplient les « opérations commando », les services de police sont débordés par les appels téléphoniques de riverains et souvent impuissants face à l'ampleur du phénomène : depuis des mois, le trafic de chiens prospère sur les trottoirs parisiens, principalement dans les secteurs touristiques, au grand dam des nombreux défenseurs de la cause animale... et au mépris de la loi, qui interdit fermement la vente à la sauvette.

Volés, ou importés illégalement en France, munis d'un faux carnet de santé et dépourvus de vaccinations, les chiens accompagnent dans la mendicité des ressortissants de différents pays de l'Est, qui n'hésitent pas à proposer leur « compagnon » à la vente à partir de 300 € et jusqu'à 900 € pour un animal de race.

Un mardi matin, boulevard du Montparnasse (XIV<sup>e</sup>), un cocker a été arrêté : son triste sort par des militants de l'association Stéphane-Lamart, qui a permis de saisir l'homme qui cherchait à vendre. Le chien était entendu au commissariat. La même scène s'était déjà déroulée dans l'arrondissement de la Seine-Saint-Denis : « Le trafic va crescendo, souligne une bénévole de l'association, surtout dans les VIII<sup>e</sup>, IX<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> arrondissements, particulièrement le quartier Opéra et les environs de la gare Saint-Lazare. Nous avons saisi une trentaine ces derniers mois. Les vendeurs ont même l'habitude de se donner rendez-vous en place de Budapest pour échanger les animaux ou acquérir des por-



Munis d'un faux carnet de santé, les chiens accompagnent dans la mendicité des ressortissants de différents pays de l'Est, qui n'hésitent pas à vendre leur animal de compagnie jusqu'à 900 € s'il est de race. (DR.)

teés de chiots qui sont ensuite proposées sur les trottoirs... Nous passons notre temps à les traquer, quitte parfois à acheter les animaux pour les mettre à l'abri dans les refuges. »

Combien de chiens sont ainsi vendus sur le macadam parisien ? « C'est impossible à chiffrer, confie un policier. Mais il est certain que le phénomène est en pleine expansion... Et les moyens dont nous disposons pour mettre un terme à ces trafics sont plutôt limités : les ven-

deurs à la sauvette s'exposent à une simple contravention. Et même lorsque nous les interpellons, ils retournent dès le lendemain à leur business. Les personnes qui utilisent ces animaux pour mendier sont ceux qui faisaient autrefois la manche avec des enfants. Ils prennent moins de risques et gagnent plus d'argent. »

Bien décidés à mettre un coup d'arrêt à cette pratique essentiellement parisienne, la fondation Brigitte Bardot, la Société nationale pour la défense des animaux

(SNDA) et l'association Stéphane Lamart ont décidé, en septembre dernier, de faire front commun : un courrier a été adressé à la direction de la sécurité publique de l'agglomération parisienne (DSPAP) et le procureur de Paris a été saisi. Aucune réponse n'est à ce jour parvenue aux intéressés. « Il faut se réveiller ! s'indigne Stéphane Lamart. Il risque d'y avoir des cas de rage, ces animaux ne sont même pas vaccinés... »

CÉCILE BEAULIEU